

MOTL

bureau
taximontréal

AUTOMNE 2018 | VOLUME 30 | N°3

TAXI LE JOURNAL



BONJOUR

LE REGISTRE
DES TAXI EST
OFFICIELLEMENT
LANCÉ!

● MISE À JOUR DE LA POLITIQUE SUR L'INDUSTRIE DU TAXI ET NOUVEAU PLAN D'ACTION : C'EST PARTI! ● TOURISME MONTRÉAL HABILLERA 75 NOUVELLES VOITURES DE TAXI ● TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES PROCURATIONS ●

**ON PEUT PRÉDIRE
QUE VOUS ALLEZ EN VOYAGER
DES GENS QUI NE VOYAGENT
PAS TROP LÉGER.**



CAMRY HYBRIDE

LE 2018

À partir de

33 734 \$*

Toyota
Safety
Sense

**• 4,9 L/100 km en ville
et 4,8 L/100 km sur route****

- Sièges avant chauffants
- Contrôle automatique de la température à deux zones
- Capacité de chargement de 427 L
- Système Smart Key
- Transmission CVT

* Offre applicable au modèle de base neuf en stock Camry hybride LE 2018 (B31HLT A). Prix de vente de 33 734 \$ avant taxes, frais de concessionnaire de 399 \$ avant taxes (applicables chez certains concessionnaires), frais de transport et de préparation et frais de climatisation inclus. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sur les pneus sont en sus. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui achètent un véhicule d'ici le 31 décembre 2018 chez un concessionnaire participant du Québec, où tous les détails peuvent être obtenus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis. ** Cotes de consommation pour le modèle Camry hybride LE 2018 (B31HLT A). Les estimations de consommation de carburant ont été déterminées à l'aide des méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada. La consommation réelle de carburant varie en fonction des habitudes de conduite et d'autres facteurs.



TOYOTA



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dites-nous ce que vous en pensez

À quoi voulons-nous que le taxi montréalais ressemble dans un an? Dans cinq ans? Dix ans? Et pour y arriver, que doit faire le Bureau du taxi? Que doivent faire les intermédiaires? Les propriétaires? Les chauffeurs? Comment les partenaires de l'industrie peuvent-ils contribuer au développement et à l'amélioration de la compétitivité de l'industrie?

À la demande de son conseil d'administration, le Bureau du taxi, les membres de l'industrie et ses partenaires ont entrepris, en juin dernier, un important exercice de réflexion sur l'avenir de l'industrie. Première étape d'un grand chantier de consultation, la journée du 20 juin dernier a réuni, au Centre Phi, une soixantaine de participants issus de l'industrie. Ensemble, nous avons planché sur ces questions stratégiques. Je dois avouer que j'ai senti chez vos représentants un véritable vent nouveau d'optimisme et d'enthousiasme.

Mais nous voulons aussi savoir ce que VOUS en pensez, vous qui êtes au volant de votre véhicule taxi plusieurs dizaines d'heures par semaine. D'ailleurs, au moment où vous lirez ces lignes, plus de 1 000 d'entre vous auront été sollicités par la firme SOM pour exprimer votre opinion sur une série de sujets déterminants pour l'avenir de l'industrie du taxi. J'espère sincèrement que vous avez saisi l'occasion.

L'objectif de toute cette opération est simple: obtenir une *Politique sur l'industrie du taxi* mise à jour, et s'entendre ensemble sur un plan d'action 2019-2023 au courant de cet automne. Je dis bien «s'entendre ensemble» parce que dans les faits, ce plan d'action sera autant le vôtre que celui des autorités municipales. Sans vous, sans votre engagement, les projets ne mèneront nulle part, si excitants soient-ils.

Je vous laisse découvrir l'état d'avancement de nos travaux au fil des pages de ce numéro. Si tout va bien, nous vous partagerons le nouveau plan d'action dès la prochaine édition de *Taxi Le Journal*, en décembre. Je vous souhaite une excellente saison des congrès!

André Poisson
Directeur général

SOMMAIRE

- 4 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU C.A.
- 5 LE REGISTRE DES TAXIS EST OFFICIELLEMENT LANCÉ
- 12 MISE À JOUR DE LA POLITIQUE SUR L'INDUSTRIE DU TAXI ET NOUVEAU PLAN D'ACTION: C'EST PARTI!
- 16 TOURISME MONTRÉAL HABILLERA 75 NOUVELLES VOITURES DE TAXI CETTE ANNÉE
- 17 LISTE À JOUR DES COURS DE FORMATION CONTINUE RECONNUS PAR LE BUREAU DU TAXI
- 18 LE POINT SUR LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES
- 20 LA PRIORITÉ DE VOTRE CENTRE DE SERVICES: BIEN VOUS SERVIR DANS LES MEILLEURS DÉLAIS
- 22 TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES PROCURATIONS
- 23 LUTTE AU TRANSPORT ILLÉGAL: LES INSPECTEURS DU BUREAU DU TAXI TOUJOURS EN ACTION
- 24 STM: LE TRANSPORT ADAPTÉ: UN SERVICE DE PORTE À PORTE OU DE MAIN À MAIN.
- 25 ADM: BÂTIR L'AÉROPORT DE DEMAIN
- 26 TOURISME MONTRÉAL: MONTRÉAL À TABLE, C'EST LE TEMPS DE TOUT ESSAYER!
- 28 ÉVÉNEMENTS ET CONGRÈS
- 29 ENTRAVES ET CHANTIERS ROUTIERS

Éditeur : André Poisson

Responsable de la production :
Marie-Hélène Giguère

Rédaction : Marie-Hélène Giguère,
Hamid Khaldoun, Gabrielle Gauthier,
Nouhad Jazra, Chelène Coulanges,
Karine Depelteau, Maxime Saint-Louis

Graphisme : Nicole Lafond

Photo de couverture : GERALT, Pixabay

Révision linguistique : Traductions méMOTS

Publicité : Amine Smaoui

Impression : Norecob

Taxi Le Journal est publié par

le Bureau du taxi de Montréal

4949, rue Molson

Montréal (Québec) H1Y 3H6

Tél. : 514 280-6600

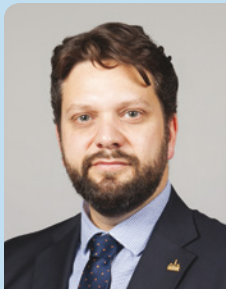
Télec. : 514 280-6596

Courriel : bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca

Taxi Le Journal est imprimé à

10 000 exemplaires quatre fois l'an et
publiposté gratuitement aux membres
de l'industrie du taxi de Montréal et à
ses partenaires.

ISSN 1480-6193



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Au moment où nous mettons sous presse l'édition de juin de *Taxi Le Journal*, le comité exécutif de la Ville de Montréal adoptait une ordonnance obligeant tous les propriétaires de taxi à se géolocaliser et à se connecter au Registre des taxis d'ici le 28 novembre prochain.

À terme, cette plateforme de données ouvertes indiquera où se trouve chacun des taxis sur le territoire de la métropole en temps réel. L'objectif de la Ville est aussi de mieux comprendre comment fonctionne ce type de transport collectif à Montréal. Nous pourrons ainsi identifier les jours et les heures de pointe, le nombre de voyages à vide effectués par les chauffeurs, les zones moins bien desservies ou au contraire, celles où il y a surchauffe, etc.

Cet outil technologique s'inscrit dans notre volonté d'offrir une meilleure mobilité à nos concitoyens et à nos visiteurs. Avec ce projet, Montréal fait d'ailleurs figure de pionnière parmi les grandes villes d'Amérique.

En plus de l'obligation de se connecter au Registre, l'ordonnance demande aux propriétaires de taxi de relier leur système de géolocalisation à une centrale d'urgence. Il s'agit d'un moyen simple et abordable d'améliorer efficacement la sécurité des chauffeurs et de leurs clients.

Pour les travailleurs de l'industrie, l'entrée en vigueur de l'ordonnance ne devrait pas entraîner d'importants changements de pratiques ni de dépenses majeures. Le Bureau du taxi va d'ailleurs s'assurer d'accompagner adéquatement les propriétaires dans cette démarche au cours des prochains mois.

Lancement du comité de pilotage responsable de la mise à jour de la *Politique sur l'industrie du taxi*

En juin dernier, le comité de pilotage responsable de la mise à jour de la *Politique sur l'industrie du taxi* a débuté ses travaux. Soyez assurés que je suis de près l'évolution des réflexions et, pour avoir été vous rencontrer personnellement lors de la journée de consultation du 20 juin au Centre Phi, je suis convaincu que nous allons dans la bonne direction. Cette édition de *Taxi Le Journal* vous exposera tous les détails de ce grand chantier dont l'objectif est de faire du taxi montréalais une industrie encore plus agile et compétitive.

Je vous remercie de votre collaboration et je vous souhaite à tous un excellent automne!

Éric Alan Caldwell

Président du conseil d'administration

Gingras Taximètre inc.

5844, rue des ÉCORES #100, Montréal (Québec) H2G 2J1
Tél. : 514 272-3924 Fax : 514 272-2656 1-877-272-3924
Courriel : info@gingrastaximetre2013.ca

Heures d'ouverture : LUNDI AU VENDREDI 8H à 17h
SAMEDI 8H à 14h



SÉCURI-DÔME



LUMITRONIC NG



RADIO KENWOOD

NOUS RÉPARONS ET INSTALLONS :

Toutes les marques de compteur et de radio
Les dômes Sécuri-Dôme et les dômes de publicité
Toutes les marques de GPS
Mandataire de la CTQ (validation)

NOUS FABRIQUONS :

Les dômes d'écoliers et autres modèles

NOUS SOMMES 9 À VOTRE SERVICE !

LE REGISTRE DES TAXIS EST OFFICIELLEMENT LANCÉ

Le 16 mai dernier, le comité exécutif de la Ville de Montréal a adopté l'ordonnance concernant l'obligation pour tous les titulaires de permis de propriétaires de taxi de se connecter au Registre des taxis d'ici le 28 novembre 2018, autorisant du coup le lancement officiel de cet outil technologique exceptionnel.



En effet, le Registre des taxis est la première étape d'un ambitieux projet d'innovation technologique qui propulsera l'industrie du taxi de Montréal dans une nouvelle ère. À terme, cette plateforme de données ouvertes indiquera en temps réel où se trouve chacun des taxis en service sur le territoire de la métropole, et s'il est disponible pour recevoir une demande de transport.

Fruit d'une collaboration étroite entre le Bureau du taxi — qui a piloté le projet —, et le Service des technologies de l'information de la Ville de Montréal, le Registre permettra aux taxis d'être plus visibles, de mieux se positionner dans l'offre de transport de la métropole, de développer de nouvelles stratégies d'affaires et ultimement, d'accroître leurs revenus.

Très précieuses, les données fournies par le Registre faciliteront la bonne prise de décision. Elles aideront non seulement à une meilleure compréhension du fonctionnement de l'industrie du taxi, mais favoriseront la création et le développement de nouveaux services. Nous pourrions connaître les heures de pointe, les jours les plus occupés, les espaces les moins bien desservis et ceux où au contraire, il y a surchauffe, etc. Ultimement, le Registre devrait permettre de réduire significativement les voyages à vide.

Il faut toutefois préciser que nous nous gardons bien d'empiéter sur le modèle d'affaires des intermédiaires en service, puisque le Bureau du taxi ne développe pas d'application mobile pour les clients et n'effectue pas de répartition de demandes de transport. Nous rendons simplement l'information disponible gratuitement à ceux qui voudraient éventuellement le faire.

© 2018 Bureau de taxi Montréal. Tous droits réservés. Agence web Vertes Solutions.



UNE PLUS GRANDE SÉCURITÉ POUR LES CHAUFFEURS DE TAXI ET LES USAGERS

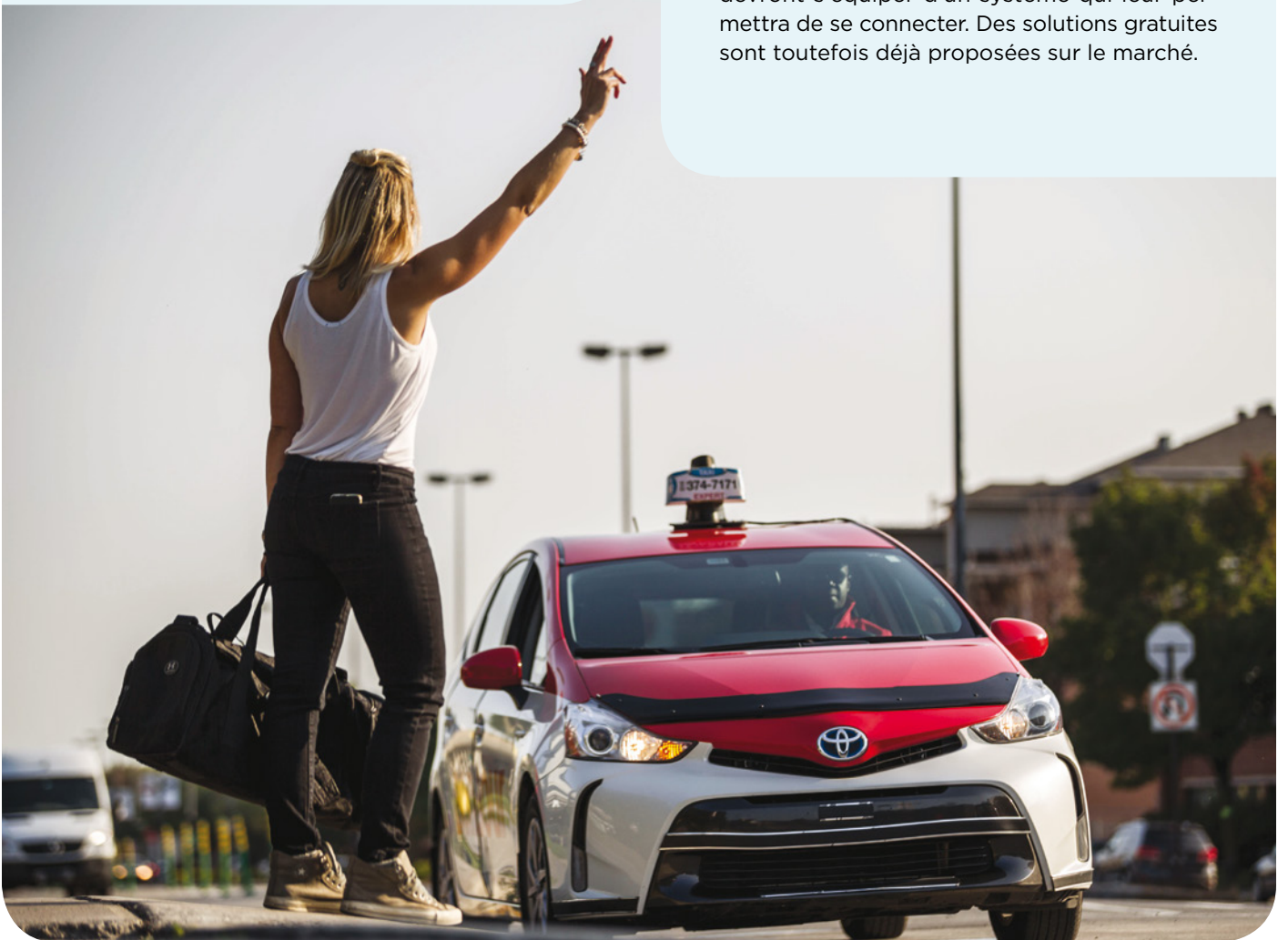
En plus de l'obligation de se connecter au Registre, l'ordonnance adoptée le 16 mai accorde un délai de six mois aux propriétaires de taxi pour se doter d'un bouton d'alerte relié à une centrale d'urgence. La sécurité des chauffeurs de taxi et des usagers étant une préoccupation de longue date pour la Ville de Montréal et son Bureau du taxi, c'est définitivement un pas dans la bonne direction.



PAS DE CHANGEMENT DE PRATIQUES NI DE COÛTS MAJEURS POUR LES TRAVAILLEURS

Les travailleurs de l'industrie du taxi n'auront pas à modifier leurs pratiques ni à dépenser des sommes importantes pour se conformer à cette ordonnance. Les propriétaires qui sont déjà membres d'un intermédiaire en service seront automatiquement connectés au moyen d'une technologie déjà implantée dans les véhicules. De nombreux intermédiaires travaillent d'ailleurs depuis plus d'un an déjà avec le Bureau du taxi pour mener des tests d'intégration.

Les propriétaires indépendants, quant à eux, devront s'équiper d'un système qui leur permettra de se connecter. Des solutions gratuites sont toutefois déjà proposées sur le marché.



PROPULSER L'INDUSTRIE DU TAXI DANS L'AVENIR AVEC LE REGISTRE

1. QU'EST-CE QUE LE REGISTRE ?

C'est une plateforme de données ouvertes développée par la Ville de Montréal pour :

- + Rendre le taxi plus visible dans l'offre de transport collectif;
- + Offrir de nouvelles occasions d'affaires aux propriétaires et aux chauffeurs;
- + Renforcer la compétitivité de l'industrie;
- + Générer une augmentation des revenus des travailleurs.

Le Registre indique la position — longitude et latitude — des taxis en service régulier et restreint lorsqu'ils sont en service.

Le Registre indique le statut — disponible ou non disponible pour recevoir une demande de transport — des taxis en service régulier et restreint lorsqu'ils sont en service.

Le Registre des taxis n'est pas une application mobile et n'effectue pas de répartition de demandes de transport. Toutefois, c'est l'outil technologique qui permettra éventuellement à des applications mobiles pour clients de vous relayer des demandes de transport.

2. QUI DOIT SE CONNECTER AU REGISTRE ?

D'ici le 28 novembre 2018, tous les propriétaires d'un permis valide de propriétaire de taxi en service régulier ou restreint de l'île de Montréal doivent :

- + Se doter d'un système de géolocalisation*;
- + Se connecter au Registre des taxis;
- + Se munir d'un bouton d'alerte relié à une centrale d'urgence.

...

* La plupart des solutions technologiques permettent au propriétaire de se géolocaliser et de se connecter au Registre.

3. COMMENT SE CONNECTER AU REGISTRE ?

Les titulaires d'un permis valide de propriétaire de taxi en service régulier ou restreint membres d'un intermédiaire en service devraient être connectés automatiquement au Registre avec le terminal déjà fourni par l'intermédiaire. Validez l'information auprès de votre intermédiaire.

Les propriétaires d'un permis valide de propriétaire de taxi en service régulier ou restreint indépendants, c'est-à-dire qui ne sont pas membres d'un intermédiaire en service, peuvent télécharger une application agréée par le Bureau du taxi pour se connecter au Registre.

...

Pour plus de détails ou pour connaître les applications agréées par le Bureau du taxi, rendez-vous sur le registretaximontreal.ca. Une section «Propriétaires et chauffeurs» ainsi qu'une «Foire aux questions» ont été développées pour répondre à toutes vos questions.

4. COMMENT FONCTIONNE LE REGISTRE?

2

OPÉRATIONNEL!

REGISTRE DES TAXIS

**POSITION ET STATUT
DES TAXIS DE MONTRÉAL
ACTUALISÉS
AUX 5 SECONDES**

1

EN DÉVELOPPEMENT!

**MOTEURS DE RECHERCHE
ET APPLICATIONS
MOBILES CLIENTS
AGRÉÉS PAR
LE BUREAU DU TAXI**

3

OPÉRATIONNEL!

**SOLUTIONS
TECHNOLOGIQUES
DES INTERMÉDIAIRES
EN SERVICES OU
D'AUTRES FOURNISSEURS
AGRÉÉS PAR
LE BUREAU DU TAXI**

5. EST-CE QUE LES MÉTHODES DE TRAVAIL DES PROPRIÉTAIRES ET DES CHAUFFEURS SERONT AFFECTÉES OU MODIFIÉES À LA SUITE DE LEUR CONNEXION AU REGISTRE ?

Aucunement. Les propriétaires et chauffeurs membres d'un intermédiaire continueront de recevoir des demandes de transport par l'application chauffeur de celui-ci.

Les propriétaires et chauffeurs indépendants continueront de recevoir des demandes de transport par hélage, sur les postes d'attente, etc.

6. QUELS COÛTS SERONT ENGENDRÉS PAR LE REGISTRE POUR LES PROPRIÉTAIRES ET LES CHAUFFEURS ?

Nous estimons que 85% des travailleurs de l'industrie du taxi sont actuellement membres d'un intermédiaire qui leur fournit déjà les éléments cités ci-dessous. Ils ne devraient donc pas payer de coûts supplémentaires — ou très peu — pour se conformer à la réglementation.

Les frais qui pourraient être engendrés par le Registre consistent en :

- + Achat d'un téléphone intelligent ou d'une tablette standard;
- + Forfait de données cellulaires;
- + Frais de connexion à une centrale d'urgence.

7. LES DONNÉES DU REGISTRE SONT-ELLES CONFIDENTIELLES ET ANONYMES ?

Absolument. Une fois transmises au Registre, les données sont anonymisées.

Le Bureau du taxi se réserve par ailleurs le droit de déconnecter sans délai tout opérateur qui ne respecterait pas les règles d'adhésion au Registre.

Les règles d'adhésion au Registre sont disponibles sur le registretaximontreal.ca.

La Ville de Montréal pourra néanmoins utiliser les données anonymisées du Registre pour analyser, par exemple, l'offre et la demande.

Le BTM publiera progressivement des données anonymisées (et non ré-identifiables) sur le portail de données ouvertes de la Ville de Montréal.

8. COMMENT SE MUNIR D'UN BOUTON D'ALERTE RELIÉ À UNE CENTRALE ?

Les solutions technologiques des intermédiaires en service et des fournisseurs agréés par le Bureau du taxi incluent normalement le bouton d'alerte relié à une centrale d'urgence à même l'application de géolocalisation pour chauffeurs. Informez-vous auprès de votre intermédiaire ou de votre fournisseur de solutions technologiques pour application chauffeur.

Certains fournisseurs offrent également aux propriétaires de taxi d'installer un système de bouton d'alerte physique, généralement placé sous le volant.

9. JE SUIS MEMBRE DE PLUSIEURS INTERMÉDIAIRES EN SERVICE. QUE FAIRE ?

Si vous faites affaire avec plus d'un opérateur agréé — c'est-à-dire un intermédiaire ou un fournisseur de solutions technologiques pour application chauffeur — vous devez transmettre vos données au Registre des taxis au moyen de chacun de ces opérateurs.

LES PROCHAINES ÉTAPES DANS LE DÉVELOPPEMENT DU REGISTRE

Pour aller plus loin dans le positionnement du taxi dans la mobilité et dans le développement de son offre numérique, le Bureau du taxi souhaite s'assurer que la technologie de son Registre convienne aux modèles d'affaires des opérateurs, qu'il s'agisse d'intermédiaires ou de développeurs de solutions mobiles. Dans ce cadre, le Bureau du taxi a octroyé un mandat à la Fabrique Agile, un organisme à but non lucratif montréalais qui accompagne les entreprises, dans le cadre d'ateliers, afin de les former et de leur permettre de réaliser les premières étapes de leur projet d'innovation au moyen d'itérations rapides.

Ainsi, trois grandes journées de Sprint Design ont eu lieu les 7, 8 et 19 juin dernier, avec des acteurs clés de l'industrie. L'objectif était de pouvoir concevoir ensemble un premier prototype d'offre de services et de démarrer une expérimentation afin de valider l'intérêt du modèle d'affaires.

Pour toute question concernant le *Registre des taxis* visitez le registretaximontreal.ca ou composez le **514 280-6600**.

UN MERCI SPÉCIAL AUX MEMBRES DU COMITÉ INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Depuis près de trois ans déjà, les membres du comité de travail «Innovation technologique» travaillent avec détermination sur le Registre des taxis. Le Bureau du taxi souhaite profiter de l'occasion pour les remercier de leur si précieuse contribution, avec une mention spéciale pour la présidente de ce comité, M^{me} Renée Amilcar.

Renée Amilcar, Société de transport de Montréal

Alain Rochon, Société de transport de Montréal

Pierre Gingras, Société de transport de Montréal

Michel Laflamme, Revenu Québec

Christian Arsenault, Revenu Québec

Martin Pagé, Ville de Montréal

Stéphane Guidoin, Ville Intelligente

Stéphane Boudrias, Aéroports de Montréal

Kamal Sabbah, Industrie du taxi

Serge Leblanc, Industrie du taxi

Kim Thibault, Bureau du taxi

Sylvain Tousignant, Bureau du taxi

André Poisson, Bureau du taxi



Embarquez
avec nous!

FINTAXI

LA destination pour l'industrie du taxi au Québec

FINANCEMENT
FORMATION
INFORMATION

514 353-2757

Roulez en toute confiance avec
VERNES JEAN BAPTISTE
nouveau dans l'équipe taxi de

BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES



Assurance taxi et transport adapté

Primes compétitives et service garanti

Avec Burrowes courtiers d'assurance, vous parlez toujours au même courtier.

514 522-2661 • 1 888 522-2661



BURROWES
COURTIERS D'ASSURANCES

Notre engagement vous suit

MISE À JOUR DE LA *POLITIQUE SUR L'INDUSTRIE DU TAXI* ET NOUVEAU PLAN D'ACTION C'EST PARTI!

Vous le savez peut-être, le conseil d'administration du Bureau du taxi souhaite proposer à l'administration municipale une version actualisée de la *Politique sur l'industrie du taxi* ainsi qu'un nouveau plan d'action avant la fin de cette année. (Relisez notre article sur ce sujet aux pages 6 et 7 de *Taxi Le Journal*, Été 2018, Volume 29, N°2)

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Représentant-es des clientèles

Mario Gagnon (STM)
Ève Paré (AHGM)
André Leclerc (Kéroul)

Représentant-es de l'industrie du taxi et limousine

Georges Maalouf
Edgar El-Kalaani
Kamal Sabbah
Claude Boulet

Élue du conseil d'administration du BTM

Lisa Christensen

Direction des opérations du BTM

Chelène Coulanges

Direction du développement du BTM

Sylvain Tousignant

Direction générale du BTM

André Poisson



Lors de ses assemblées du 23 mai et du 27 juin, le conseil d'administration a officiellement constitué le comité de pilotage, dont le mandat est de développer et de déposer des recommandations sur la révision de la *Politique sur l'industrie du taxi* de la Ville de Montréal ainsi que le plan d'action qui en découle.

GRANDE JOURNÉE DE CONSULTATION ET D'IDÉATION

Le 20 juin dernier, une soixantaine de participants se sont réunis au Centre Phi de Montréal pour une grande journée de consultation et d'idéation sur l'avenir de l'industrie du taxi, dont les fruits constitueront la base de la réflexion des membres du comité de pilotage. C'est Benoît Girardin, expert en planification stratégique de la firme LBB Stratégies, qui s'est chargé de l'animation de l'exercice, avec son équipe.

Qu'ils soient directement issus de l'industrie, qu'ils soient partenaires ou représentants de clientèles, tout un chacun ont pu contribuer à imaginer ce à quoi l'industrie du taxi montréalais devrait ressembler dans les prochaines années et surtout, comment elle devrait s'y prendre pour y arriver.

Le Bureau du taxi tient d'ailleurs à remercier tous les participants de s'être déplacés pour l'occasion. Nous avons constaté un niveau d'engagement exceptionnel et senti un grand enthousiasme de votre part.

André Poisson, directeur général du Bureau du taxi, a mis en contexte le travail de mise à jour de la *Politique sur l'industrie du taxi*.

Éric Alan Caldwell, président du conseil d'administration du Bureau du taxi et responsable transport au comité exécutif de la Ville de Montréal, a prononcé une allocution pour l'ouverture de la journée.

Plus de soixante membres de l'industrie du taxi, partenaires et représentants de la clientèle se sont réunis au Centre Phi le 20 juin 2018, pour dessiner ensemble l'avenir de l'industrie du taxi.



PLUS DE 1 000 MEMBRES DE L'INDUSTRIE INTERROGÉS PAR LA FIRME SOM PENDANT L'ÉTÉ

Afin de s'assurer que la future *Politique* et le plan d'action correspondent réellement aux besoins de l'industrie, la Ville de Montréal et son Bureau du taxi se sont donné comme mot d'ordre de travailler en concertation avec l'industrie, ses partenaires et ses clientèles. Ainsi, en plus de la grande journée de consultation du 20 juin dernier, un mandat a été octroyé par appel d'offres à la firme SOM, afin de mener une recherche qualitative et quantitative sur l'avenir de l'industrie du taxi.

Entre les mois de juillet et d'août, pas moins de 800 propriétaires et chauffeurs de taxi ont répondu à un sondage téléphonique, afin de mieux comprendre leurs aspirations, préoccupations, besoins, etc.

Au moins 1 500 clients ont rempli des questionnaires en ligne, concernant leurs attentes envers le service de transport par taxi. Une centaine de touristes ont aussi été interrogés en personne, à l'aéroport et dans d'autres lieux hautement touristiques.

Finalement, des entrevues de groupes ont été organisées avec des représentants de la clientèle ainsi que des partenaires de l'industrie.

Tous les résultats obtenus à l'issue de cet exercice de consultation serviront à guider les membres du comité de pilotage dans la préparation de leurs recommandations au conseil d'administration.

UN APPEL À MÉMOIRES LANCÉ AUPRÈS DE L'INDUSTRIE ET DE SES PARTENAIRES

Le Bureau du taxi tenant à permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer sur l'avenir de l'industrie du taxi, un appel à mémoires a été lancé à la fin du mois de juillet. Les personnes intéressées avaient jusqu'au 31 août pour déposer leur document.

LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE SUR L'INDUSTRIE DU TAXI

Armés des résultats obtenus lors de la journée de consultation du 20 juin, des résultats de la recherche menée par la firme SOM et des mémoires déposés, les membres du comité de pilotage seront à même de plancher sur une version actualisée de la *Politique sur l'industrie du taxi* ainsi que sur un nouveau plan d'action. L'objectif est de faire en sorte que les recommandations soient déposées au conseil d'administration avant la fin de 2018.

DESSINER ENSEMBLE L'AVENIR DE L'INDUSTRIE

Taxi Le Journal vous propose
de revenir en images
sur cette journée spéciale,
le 20 juin dernier.

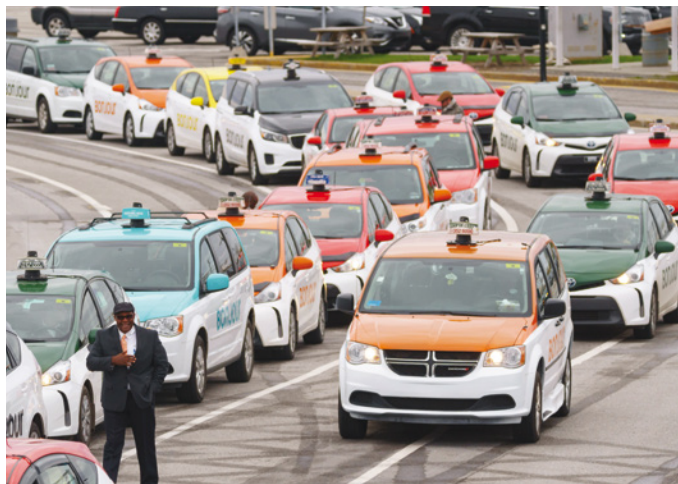




TOURISME MONTRÉAL HABILLERA 75 NOUVELLES VOITURES DE TAXI CETTE ANNÉE

Fort du succès obtenu depuis son lancement, le 1^{er} novembre 2017, le programme de récompense de Tourisme Montréal sera réitéré en 2018-2019. Cette excellente nouvelle a été annoncée par l'organisme le 23 juillet dernier, dans le cadre de la semaine de l'accueil touristique.

Ainsi, Tourisme Montréal poursuit l'habillage des principaux lieux d'arrivée de Montréal, de plusieurs attraits participants, ainsi que la flotte de taxis de la ville aux couleurs du BONJOUR. Cette année, un appel d'offres sera lancé pour habiller 75 voitures de taxi, portant à 120 le nombre total de propriétaires ayant bénéficié de ce financement.



Cette initiative s'inscrit dans le projet Montréal vous accueille, qui vise à enrichir l'expérience des visiteurs. Les hôteliers distribueront également à leurs clients des objets à l'effigie du BONJOUR, comme des cartes postales, des étiquettes de bagages, des épinglettes, des menthes et des parapluies. Quelque 20 hôtels disposeront d'un tapis rouge à l'entrée pour accueillir leur clientèle. Tourisme Montréal souhaite que l'image de marque BONJOUR devienne une signature d'accueil propre à la métropole, principale porte d'entrée touristique du Québec.

Comme l'an dernier, ce sont les chauffeurs ayant obtenu les meilleurs scores lors des évaluations de clients-mystères qui auront l'occasion de faire habiller gratuitement leur véhicule.

Les prochaines évaluations auront lieu en septembre et en octobre. Nous vous souhaitons à tous la meilleure des chances!

FÉLICITATIONS AUX 48 NOUVEAUX CHAUFFEURS DE TAXI DE MONTRÉAL!

Depuis le mois de mai, ce sont 48 nouveaux candidats qui ont obtenu leur permis de chauffeur de taxi après avoir réussi l'examen d'admission du Bureau du taxi. Ce qui porte à 137 le nombre total de nouveaux chauffeurs reçus en 2018.

Toute notre équipe vous félicite pour l'obtention de votre fameux «pocket» et vous souhaite le meilleur des succès! Nous adressons une mention d'honneur toute spéciale aux trois candidats qui ont obtenu les plus hautes notes!

Johnny Abou Chahine

Jalal Adhami

Rabah Aït Yahia - 96%

Omran Al Zaeem

Ricardo Almazan

Riadh Aloui

Anthony Barreto

Quetant Beaudry - 94%

Mohamed Belghit

Zakaria Bentamy

Aziz Bouhout

Mohamed Boumnina

Michel Caron

Nicola Di Rocco

Billy Dupéré

Bassamate Fadil

Mohamed Fadili

Imad Hachemi

Olivier Joris

Happi Dakleu - 94%

Antoun Jbel

Charlemagne Joseph

Hatem Khaloua

Sofiane Kitouni

Jean Raymond Ladouceur

Abderrahmane Ladraa

Chafik Larbi Cherif

Sylvain M. Pelletier

Patrick Mardy

Luckner Marius Jean

Richard Martin

Abdel Matraji

Dieusseul Mede

Yvon Mehu

Adel Menzou

Mourad Merzoug

Abdelaziz Ould Slimane

Ihcene Ourfella

Saïd Ourich

Mohamed Raach

Aziz Safsafi

Michael Sharma

Julian Spina

Imran Suleman

Mohamed Trabelsi

Roberto Valeri

Idriss Yousfi

LE RAPPORT ANNUEL 2017 DU BUREAU DU TAXI EST DISPONIBLE

Le rapport annuel 2017 du Bureau du taxi est disponible dès maintenant sur le site mtltaxi.com, dans la section **Publications**.

Pour tout connaître des opérations et des projets effectués dans la dernière année par la société paramunicipale, n'hésitez pas à le consulter.

Bonne lecture!



LISTE À JOUR DES COURS DE FORMATION CONTINUE RECONNUS PAR LE BUREAU DU TAXI

Ayant récemment reçu de nombreuses questions concernant la formation continue, le Bureau du taxi publie une liste à jour des cours qui sont actuellement reconnus.

- + Formation en transport adapté taxi berline
- + Formation sur le taxi accessible
- + Qualité du service à la clientèle
- + Stratégies de communication et de relations interculturelles
- + Gestion de la fatigue et conduite préventive
- + Secourisme pour chauffeur de taxi
- + Aspects juridiques et contractuels de l'acquisition d'un permis de taxi
- + Écoconduite pour chauffeur de taxi
- + Fiscalité du chauffeur de taxi
- + Prévention et gestion de crise
- + Utilisation de la répartition des appels automatisés assistés par GPS ou utilisation du GPS

La clé de la réussite
pour être chauffeur de taxi :

ÉCOLE DU TAXI

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
POUR L'INDUSTRIE DU TAXI DU QUÉBEC INC.

> Formation > Financement > Information



Tél. : 514 274-7373
Sans frais : 1 866 803-7373

200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine
Anjou (Québec) H1M 2T2



GÉNÉRAL TAXIMÈTRE

WWW.TAXIMETRE.CA / INFO@TAXIMETRE.CA

1258, Laurier Est, Montréal (Québec) H2J 1H1
514 523-2681 / SANS FRAIS : 1 888 523-2681 / FAX : 514 523-0113

LE POINT SUR LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la *Loi sur le transport par taxi* exige que soient vérifiés les antécédents judiciaires de tous les candidats à la délivrance d'un nouveau permis de chauffeur de taxi, ou au renouvellement de celui-ci.

Toujours selon la Loi, à l'article 26, pour obtenir, maintenir ou renouveler un permis de chauffeur de taxi, une personne doit ne pas avoir été déclarée coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction criminelle ou d'un acte criminel:

- ▶ Commis à l'occasion de l'exploitation d'un service de transport par taxi;
- ▶ Ayant un lien avec les aptitudes requises et la conduite nécessaire pour exercer le métier de chauffeur de taxi;
- ▶ Ou encore concernant le trafic de stupéfiants.

Pour le territoire de la Ville de Montréal, d'autres conditions s'ajoutent et sont prévues à l'article 67 du *Règlement sur le transport par taxi* (RCG 10-009).

Lors du renouvellement de votre permis de chauffeur, ou d'une première délivrance, vous devez donc fournir l'original d'un certificat de recherche négative datant d'au plus 3 mois.

Pour ce faire, vous devez remplir un formulaire de demande d'un certificat de recherche. Celui-ci est disponible en format électronique sur notre site Web, sous la rubrique « Vérification des antécédents judiciaires » de la section « Taxi ».

Vous pouvez aussi vous procurer une copie papier auprès de notre Centre de services. La recherche est effectuée par le corps de police qui couvre votre territoire de résidence. Les frais liés à la recherche ainsi que les délais de traitement de votre demande varient d'un corps de police à l'autre. Il faut prévoir des frais de 105 \$ ainsi qu'un délai de traitement d'au moins huit (8) semaines pour les demandes de recherches effectuées auprès du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

The screenshot shows the website of the Bureau du taxi de Montréal. The page title is "Vérification des antécédents : n'oubliez pas déposer votre demande à temps!". The main content area contains the following text:

Le BTM vous invite à prévoir un temps de traitement allant de 8 à 10 semaines pour toute demande de vérification d'antécédents judiciaires soumise au SPVM. Ce délai plus long qu'à l'habitude est dû à des circonstances exceptionnelles.

Un avis faisant mention de ce délai est envoyé à tous les chauffeurs de taxi en exercice à Montréal au moins 3 mois avant l'expiration de leur permis. Nous vous invitons à entreprendre les démarches pour obtenir un certificat de recherche d'antécédent dès la réception de cet avis afin de pouvoir renouveler votre permis à temps.

Rappelons que selon la *loi concernant les services de transport par taxi*, un certificat de recherche d'antécédents judiciaires doit accompagner toute demande de renouvellement de permis de chauffeur de taxi depuis le 1er janvier 2015.

Le demandeur doit soumettre un **formulaire** au corps policier de son territoire de résidence, ou au BTM pour les résidents de Montréal, pour obtenir un document attestant la vérification des antécédents judiciaires.

Pour les résidents de Montréal, les frais de recherche d'antécédents judiciaires s'élevaient à 105 \$, conformément au *Règlement sur les tarifs* de la Ville de Montréal. Les frais et les délais de traitement peuvent varier pour les résidents de l'extérieur de Montréal. Renseignez-vous auprès du corps policier qui dessert votre localité pour obtenir plus de détails.

Pour toute question concernant une demande de vérification d'antécédents judiciaires soumise au SPVM, nous vous invitons à composer le 514-280-2222.

Pour obtenir plus d'information sur votre demande de permis de chauffeur de taxi, vous joindre le Centre de services du BTM au 514 280-6066.

Si vous avez des antécédents judiciaires, votre permis ne pourra pas être délivré ou renouvelé dans l'immédiat. Vous pourrez soumettre une demande d'évaluation en remplissant le formulaire **Demande d'évaluation – Permis de chauffeur de taxi**. Votre dossier sera analysé en fonction de la nature de vos antécédents.

Pour plus de détails sur la vérification des antécédents judiciaires, consultez le [site de la SAAQ](#).

On the left side of the screenshot, there is a navigation menu with the following items:

- Bureau du taxi de Montréal
- Le Bureau
- Service à la clientèle
- Le taxi
 - Prendre un taxi
 - Tarifification
 - Postes d'attente
 - Obtenir un permis de chauffeur de taxi
 - Intermédiaires en service de taxi
 - Tirage de Dorval
 - Section transport adapté
 - Statistiques de l'industrie du taxi
 - Vérification des antécédents judiciaires**
- Le remorquage
- Programme de formation continue
- Suivez-nous sur : (Twitter icon)
- Actualités
- Archives
- Publications
- Liens utiles
- Plan de site

On the right side, there is a "Requêtes" section with the following items:

- Plainte pour le taxi
- Plainte pour le remorquage
- Objets perdus
- Changement d'adresse

Une fois votre certificat de recherche en main, vous pourrez procéder à votre demande de délivrance ou de renouvellement de permis de chauffeur de taxi, à condition, bien sûr, de satisfaire aux autres critères contenus dans la Réglementation.

QUOI FAIRE SI VOTRE CERTIFICAT DE RECHERCHE S'AVÈRE POSITIF

Sachez que lorsque vous avez un certificat de recherche positif, vous pouvez tout de même renouveler votre permis (ou vous en faire délivrer un nouveau), sous certaines conditions.

Vous devez remplir le formulaire «Demande d'évaluation» (que vous trouverez au comptoir de services ou encore sur notre site Web) et y joindre votre certificat de recherche.

Le comité d'évaluation, composé de membres de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), du ministère des Transports, de la Mobilité durable et l'Électrification des transports (MTMDET) et du Bureau du taxi de Montréal (BTM), se penchera sur votre dossier.

Le mandat de ce comité est d'analyser le dossier d'une personne dont la demande de délivrance de permis de chauffeur de taxi présentée au Bureau du taxi est accompagnée d'un certificat de recherche positif. Règle générale, le comité se réunit une fois toutes les deux semaines. Le Bureau du taxi rendra alors une décision sur la base de la recommandation favorable ou non du comité d'évaluation.

Le comité d'évaluation doit agir avec transparence, impartialité, objectivité et de manière confidentielle. Le demandeur a le droit de présenter par écrit ses observations ainsi que toute preuve qu'il juge pertinente ou nécessaire. En tout temps, le comité d'évaluation a l'obligation d'agir dans le respect des lois, des règlements, des normes d'éthique et des règles de justice naturelle.

Une lettre motivant la décision vous sera envoyée par courrier recommandé, qu'elle soit positive ou négative.

Si le comité rend une décision favorable à votre dossier et que vous remplissez toutes les autres conditions, vous pourrez vous présenter au comptoir de services avec une copie de cette lettre et ainsi, obtenir votre permis de chauffeur.

IL EST TOUJOURS POSSIBLE DE FAIRE UNE DEMANDE DE RÉVISION

Si toutefois la décision vous est défavorable, vous disposerez alors d'un délai de 12 jours pour faire parvenir au comité des observations ou des documents supplémentaires pouvant amener une reconsidération de sa décision. La directrice des opérations se penchera sur votre dossier et vous enverra par la suite une lettre de sa décision par courrier recommandé.

Si la décision est maintenue, vous pouvez faire une demande de révision. En pareil cas, ce sera le comité de révision, composé du directeur général du BTM ainsi que de tous les directeurs de l'organisme qui prendra une décision. Cette décision est finale.

Enfin, si la décision ne vous satisfait pas et que vous vous sentez lésé, vous pouvez ultimement vous adresser à la Cour supérieure.

QUELQUES CHIFFRES

ANNÉE	NOMBRE DE CERTIFICATS DE RECHERCHE TRAITÉS	NOMBRE DE CERTIFICATS JUGÉS NON CONFORMES	NOMBRE DE DEMANDES DE RÉVISION	NOMBRE DE DÉCISIONS FINALES DÉFAVORABLES
2015	4 020	126	98	11
2016	4 918	838	92	40
2017	4 266	25	10	8
TOTAL	13 204	989	200	59

LA PRIORITÉ DE VOTRE CENTRE DE SERVICES: BIEN VOUS SERVIR DANS LES MEILLEURS DÉLAIS

Comme vous le savez, le Centre de services du Bureau du taxi agit également à titre de mandataire de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ). Au départ, l'objectif était de vous permettre d'effectuer l'ensemble des opérations requises pour l'exploitation de votre taxi en un seul et même endroit, incluant l'immatriculation de votre véhicule.

Il est vrai que le grand public est aussi autorisé à utiliser le Centre de services pour l'immatriculation des voitures, le renouvellement du permis de conduire ou de la carte d'assurance maladie. Toutefois, nous nous faisons un devoir de nous assurer que notre première clientèle, c'est-à-dire vous, soit servie avec diligence.

Nous travaillons à faire en sorte que votre temps d'attente moyen diminue constamment, et ce, même pendant la période très achalandée du mois de mars. En effet, entre mars 2015 et mars 2018, nous avons réussi à faire fondre de moitié (49%) le temps d'attente moyen, en le faisant passer de 73 à 36 minutes.

LES DERNIÈRES STATISTIQUES SUR LA PERFORMANCE DU CENTRE DE SERVICES

SERVICE OFFERT	CLIENTÈLE	CODE LETTRÉ
TRANSACTIONS de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) ou de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).	POPULATION GÉNÉRALE et TAXI	A
TRANSACTIONS simples et rapides, dont les conventions de garde, demandes de recherche d'antécédents judiciaires, renouvellements de permis de chauffeur, demandes de documents et renouvellements permis de taxi.	TAXI	B
TRANSACTIONS complexes, dont les changements de véhicules, transferts de permis, croisements de véhicules, acquisitions de permis, renouvellements permis de transport et paiements des immatriculations.	TAXI	C

OBJECTIFS DE TEMPS D'ATTENTE POUR 2018	CODE LETTRÉ	NOMBRE DE MINUTES
	A	30
	B	10
	C	20

ÉVOLUTION DU TEMPS D'ATTENTE MOYEN	CODE LETTRÉ	2018	2017	VARIATION
	A	17 minutes	27 minutes	- 10 minutes
	B	9 minutes	23 minutes	- 14 minutes
	C	19 minutes	28 minutes	- 11 minutes

ÉVOLUTION DU TEMPS D'ATTENTE MOYEN AU MOIS DE MARS 2018	ANNÉE	NOMBRE DE MINUTES
	2018	36
	2017	45
	2016	61
	2015	73

UNE SALLE D'ATTENTE REVAMPÉE ET UN QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

L'amélioration du temps d'attente n'est pas le seul effort que nous ayons déployé pour rendre votre visite parmi nous plus agréable. Cette année, la salle d'attente a été entièrement rénovée. Nous avons tenté de rendre l'en-droit plus confortable, plus lumineux et d'y mettre le taxi en valeur.

Nous avons également mené des sondages de satisfaction à la clientèle depuis la mi-mars. La relation entre votre satisfaction et le temps d'attente moyen est clairement ressortie à travers ces sondages et c'est pourquoi nous continuerons de travailler pour l'améliorer.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que notre équipe tente de vous servir avec le plus grand professionnalisme. Nos dévoués préposés sont toujours là pour vous, et n'hésitez jamais à leur poser des questions ou à leur demander de l'aide lors de vos transactions.

Enfin, nous vous invitons à remplir notre sondage, soit au BTM ou en ligne au mtltaxi.com. Vos suggestions sont aussi les bienvenues!

MTL
Bureau
taximontréal

1. Date de votre visite : _____

2. Heure de votre visite : _____

3. Raison de votre visite : _____

4. Catégorie de visiteur :
 TAXI
 REMORQUAGE
 RAM OU IAAQ

5. Cochez cette case si vous venez pour l'inspection de votre véhicule.

4. Avez-vous téléphoné avant de vous déplacer en personne? OUI NON

7. Êtes-vous satisfait de la manière dont on vous a accueilli au Centre de services?
 TRÈS SATISFAIT SATISFAIT
 PEU SATISFAIT INSATISFAIT

8. Quel a été votre temps d'attente?
 MOINS DE 10 MINUTES DE 10 À 20 MINUTES
 DE 20 À 30 MINUTES PLUS DE 30 MINUTES

9. Ce délai d'attente vous a-t-il paru raisonnable?
 TRÈS RAISONNABLE RAISONNABLE
 PEU RAISONNABLE PAS RAISONNABLE

10. Avez-vous trouvé le(la) préposé(e) courtois(e)?
 TRÈS COURTOIS COURTOIS
 PEU COURTOIS PAS COURTOIS

11. Comment qualifiez-vous la qualité de l'information que l'on vous a transmise?
 EXCELLENTE BONNE
 PLUS OU MOINS BONNE MAUVAISE

12. Comment qualifiez-vous le degré d'expertise de votre préposé(e)?
 EXCELLENT BON
 PLUS OU MOINS BON MAUVAIS

13. Est-ce que les lieux vous ont semblé propres et conviviaux?
 TOUT À FAIT PLUTÔT
 PLUS OU MOINS PAS DU TOUT

QUELLES SUGGESTIONS POURRIEZ-VOUS FAIRE POUR AMÉLIORER NOTRE SERVICE?

Pour remplir notre sondage en ligne rendez-vous au mtltaxi.com



FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES

PRIX TAXI SPINELLI

sur les véhicules neufs

Rabais de

15%

sur pièces et main d'œuvre

(Exclus les vidanges d'huile)

GARANTIE 2 ANS ou 40 000 KM

sur pièces et main d'œuvre

SERVICE EXPRESS

adapté à votre horaire et budget



Visitez Spinelli Toyota Lachine pour tous les détails. Offres applicables aux détenteurs de permis de travail du Bureau du Taxi et remorquage Montréal. Sur présentation de documents officiels indiquant le numéro de TPS et TVQ.

200 boul. Montréal-Toronto, Lachine | 514 634-7171 | spinellitoyotalachine.com

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES PROCURATIONS

PAPIER À EN-TÊTE DE L'ENTREPRISE

Date du jour

Je soussigné(e) (Nom, prénom, titre de la personne et le nom de la compagnie) autorise (Mme ou M.) (nom, prénom et numéro du permis de conduire) à représenter la compagnie pour (décrire la ou les transactions à effectuer).*

* S'il s'agit d'une vente ou d'une transaction spécifique concernant un véhicule, inscrire, le descriptif du véhicule (Marque, modèle, année, plaque, numéro de série, kilométrage).

Signature du représentant

Signature du demandeur

3. Modèle de mandat de compagnie conforme

MTL
Mandat de Procuration
Formulaire de procuration pour transactions taxi seulement

Mandant (personne ou compagnie qui se fait représenter)

Nom de la compagnie: _____

Nom: _____ Prénom: _____

N° de permis de conduire: _____ N° de permis: _____

N° de référence au permis de conduire: _____ N° de permis de taxi: _____

Adresse postale: _____ Téléphone: _____

Signature: _____ Date de signature: _____

Mandatitaire (personne qui représente le mandant)

Nom: _____ Prénom: _____

N° de permis de conduire: _____ N° de permis de taxi: _____

Adresse postale: _____ Téléphone: _____

Signature: _____ Date de signature: _____

Préciser la procuration:

Procuration pour transactions au bureau de Taxicab Québec

Endroit: Transporter un véhicule Vente de permis de taxi

Endroit: Changement de véhicule Vente de permis de taxi

Autre (veuillez préciser la date jusqu'à): _____

Signature de l'employé(e): _____ Date: _____

4. Procuration taxi

Québec Procuration (personne physique seulement)

SECTION 1 (Recueillir et signer pour toute transaction)

Renseignements sur le mandant et le mandataire

NOM DU MANDANT: _____

PROFESION: _____

ADRESSE: _____

TELEPHONE: _____

SECTION 2 (Remplir pour toute transaction concernant un véhicule)

Remplir pour un véhicule

NOM DU MANDATAIRE: _____

PROFESION: _____

ADRESSE: _____

TELEPHONE: _____

SECTION 3 (à remplir et signer si la transaction est soumise à un régime d'impôt particulier)

Déclaration de mandant

Je soussigné(e) déclare que je suis le mandant de la procuration ci-dessus.

Signature du mandant: _____

Signature du mandataire: _____

Signature de l'incorpore: _____

5. Procuration SAAQ

Quels sont les différents types de procuration? Quels sont les critères de conformité à respecter pour qu'elle soit valide? Afin de vous aider à présenter du premier coup le bon document et ce, de manière conforme, voici tous les secrets de la procuration modèle!

QU'EST-CE QU'UNE PROCURATION ?

La procuration est un document légal qui doit être présenté dans sa version originale. Elle doit être complétée selon les critères du formulaire présenté. Si des inscriptions sont effacées, raturées ou modifiées, la procuration n'est pas valide et sera refusée.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE PROCURATION ?

1. La procuration générale notariée

Cette procuration permet au mandataire d'effectuer toutes les transactions, tant au Bureau du taxi qu'à la SAAQ. Elle est active à vie et n'a pas besoin d'être remplacée périodiquement, sauf en cas de changement de mandataire. Concrètement, la procuration générale notariée permet au mandataire d'agir avec les biens comme s'il en était propriétaire.

2. Procuration spécifique notariée

Cette procuration permet au mandataire d'effectuer les transactions qui y sont spécifiées concernant un permis de taxi, un véhicule ou autre. Elle est active à vie et n'a pas besoin d'être remplacée périodiquement, sauf en cas de changement de mandataire. Par exemple, la procuration spécifique notariée permet au mandataire de s'occuper seulement du taxi et du permis de taxi, sans avoir droit de gérer le patrimoine du mandant.

3. Mandat de compagnie (voir modèle ci-haut)

Une entreprise doit donner un mandat à toute personne qui doit la représenter pour effectuer des transactions, tant à la SAAQ qu'au Bureau du taxi. Le mandat doit mentionner le nom du mandant ainsi que son titre à la compagnie. Elle mentionne aussi le nom du mandataire avec son numéro de permis de conduire. Le mandat de compagnie doit décrire la ou les transactions autorisées avec la description du véhicule. Si la procuration concerne un véhicule précis, le numéro de série doit y être inscrit. Le mandat de compagnie est actif à vie et n'a pas besoin d'être remplacé périodiquement, sauf en cas de changement de mandataire.

4. Procuration taxi (voir modèle ci-haut)

Cette procuration permet au mandataire d'effectuer les transactions liées au taxi indiquées. Pour toute transaction concernant un véhicule taxi, une procuration SAAQ doit accompagner celle-ci. Elle est active pour un an seulement. Elle doit être signée au Bureau du taxi, en présence du mandant et du mandataire. Ces derniers doivent avoir en main leurs pièces d'identité.

5. Procuration SAAQ (voir modèle ci-haut)

Cette procuration permet au mandataire d'effectuer toutes les transactions de la SAAQ. La période de validité pourra être inscrite sur la procuration. Elle peut être complétée par une personne physique seulement. Elle n'est pas acceptée quand le mandant est une personne morale (compagnie ou organisme).

LUTTE AU TRANSPORT ILLÉGAL: LES INSPECTEURS DU BUREAU DU TAXI TOUJOURS EN ACTION

PÉRIODE DES BALS DE FINISSANTS

Comme chaque année, les inspecteurs du Bureau du taxi de Montréal ont été actifs contre le transport illégal durant la période des bals de finissants terminant l'année scolaire 2017-2018. Durant cette période, ils ont effectué plusieurs dizaines d'interceptions dont trois ont mené à des saisies de véhicules.

Pour ces trois interventions auprès de véhicules plaqués «F», les contrevenants ont vu leurs véhicules saisis pour une période de sept jours. Leur permis de conduire a également été suspendu pour sept jours et des constats d'infractions leur ont été remis.

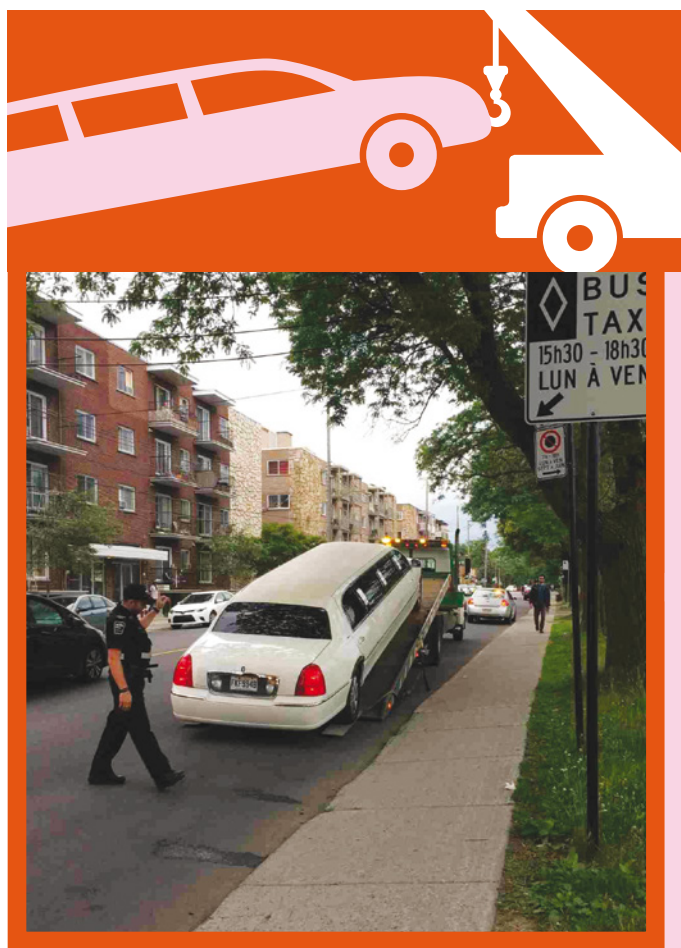
Les inspecteurs ont même saisi un camion de pompier, qui transportait contre rémunération des jeunes qui se rendaient à leur bal de finissants!

GRAND PRIX DE FORMULE 1

Encore une fois cette année, à la demande de la Société du parc Jean-Drapeau, les inspecteurs du Bureau du taxi étaient présents pour assurer le bon déroulement au débarcadère et à l'embarcadère de l'entrée au site.

Nous remercions les intermédiaires en service qui ont fait preuve d'une grande collaboration avec nos équipes qui coordonnaient les opérations sur place. Nous félicitons également tous les chauffeurs qui se sont présentés sur le site. Le professionnalisme des membres de l'industrie a été remarqué de toutes parts. C'est un véritable défi de travailler lors de cet événement qui attire une impressionnante foule.

Nous tenons à souligner particulièrement M. Félix Fleury, qui a eu l'amabilité de rapporter rapidement aux inspecteurs les clés qu'un client avait oubliées à bord son véhicule. Ce dernier avait pris le taxi entre le Techno-parc et le débarcadère du Grand Prix. En plus de l'immense reconnaissance du client, M. Fleury s'est mérité une lettre de félicitations de la part du Bureau du taxi, ainsi qu'un laissez-passer VIP pour le Centre de Services.



LE TRANSPORT ADAPTÉ: UN SERVICE DE PORTE À PORTE OU DE MAIN À MAIN

Des chauffeurs de taxi contribuent à l'inclusion sociale, professionnelle et économique des personnes vivant avec des limitations sur le plan de la mobilité, grâce à leur participation au service de transport adapté.

LE SAVIEZ-VOUS ? L'ACCOMPAGNEMENT PORTE À PORTE

L'offre de service du Transport adapté inclut l'accompagnement de la clientèle pendant le trajet et à l'extérieur du véhicule taxi. **Le chauffeur assure la sécurité du client lors du trajet en taxi et l'accompagne jusqu'à la porte à sa destination finale.**

QUOI DE PLUS ? L'ACCOMPAGNEMENT MAIN À MAIN

Pour la clientèle, vivant avec une déficience intellectuelle ou psychique (I ou P), l'offre de service ne se limite pas au transport porte-à-porte. Dans ce cas, lors de tout déplacement, le chauffeur a une responsabilité particulière à combler, celle d'accompagner la clientèle **d'un aidant à l'autre.**

COMMENT SE PASSE L'EMBARQUEMENT ?

La prise en charge du client d'un aidant ou d'un responsable est considérée comme un échange dit « main à main ». L'aidant ou le responsable doit identifier le client, acquitter son droit de passage et en valider sa destination. Il doit aussi communiquer au chauffeur toute information qui pourrait faciliter la procédure d'embarquement ou contribuer au confort et à la sécurité du client.

QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS LORS DU DÉBARQUEMENT ?

Le chauffeur a l'obligation de remettre le client ayant une déficience « I ou P » à une personne responsable. Ces clients ne sont jamais laissés seuls, afin d'éviter que le client ne s'égare ou ne sache s'orienter jusqu'à sa destination.



ET S'IL N'Y A PAS DE RESPONSABLE PRÉSENT AU DÉBARQUEMENT ?

En l'absence d'une personne responsable, la procédure de gardiennage est appliquée. Dans ce cas, le chauffeur doit demeurer avec le client et contacter son répartiteur.



**Connaissez-vous un chauffeur participant
au Transport adapté? Levez-lui votre chapeau
pour son bon service rendu!**

BÂTIR L'AÉROPORT DE DEMAIN

L'été 2018 est à peine terminé et il est déjà possible d'affirmer que cette saison a été exceptionnelle. ADM souhaite remercier l'ensemble des partenaires de l'industrie du taxi pour le travail accompli pendant ces mois fortement achalandés, et ce, malgré les nombreuses entraves sur le réseau routier.



Les plus récentes données du premier semestre 2018 confirment une forte hausse du trafic de passagers (+7%). Les prévisions à plus long terme indiquent une progression importante de l'achalandage, pouvant représenter 22 millions de passagers en 2022 et 35 millions en 2035!

FACE À CETTE POPULARITÉ INDÉNIABLE, IL FAUT PRÉPARER D'IMPORTANTES TRAVAUX AFIN DE RELEVER LE DÉFI DE CETTE CROISSANCE

Du côté ville, il est prévu de reconstruire deux infrastructures majeures, à savoir le stationnement étagé face à l'aérogare ainsi que le débarcadère, cette voie surélevée que vous empruntez pour aller déposer vos clients.

À cela, s'ajoute le raccordement entre le débarcadère et le REM ainsi que l'harmonisation de l'architecture de la façade. ADM y investira, pendant la première phase des travaux, 2,5 milliards de dollars pendant cinq ans!

À ces projets, s'ajoute la construction de la nouvelle aérogare!

Les passagers, employés et partenaires de la communauté aéroportuaire sont au cœur des stratégies et actions. Les représentants de l'industrie du taxi jouent un rôle déterminant dans la fluidité de l'aéroport en permettant aux passagers de joindre leur destination finale ou de revenir pour prendre le vol.

Ces rénovations permettront de projeter Montréal-Trudeau dans les prochaines décennies et de véritablement bâtir un aéroport modèle qui profitera à l'ensemble des acteurs. Un site Internet sera, par ailleurs, consacré pour suivre l'évolution des travaux et faciliter les déplacements aux abords de l'aérogare: admtl.com/avenir.

MONTRÉAL-TRUDEAU EN CHIFFRE AUJOURD'HUI

149 destinations directes,
dont 90 à l'international,
offertes par 36 transporteurs aériens.

Progression du trafic de passagers de 42%
depuis la crise financière de 2008-2009,
et de 32% depuis 5 ans.

C'EST LE TEMPS DE TOUT ESSAYER!

AVIS AUX BONNES FOURCHETTES: LA 7^e ÉDITION DE MTLàTABLE PRÉSENTÉE PAR AÉROPLAN AURA LIEU DU 1^{er} AU 11 NOVEMBRE 2018

À table ! Du 1^{er} au 11 novembre, régalez-vous dans la métropole québécoise, à l'occasion de la septième édition de MTLàTABLE. Pour cet événement culinaire annuel — une initiative de Tourisme Montréal — 150 restaurants en ville concocteront des menus de trois services à prix d'ami (23 \$, 33 \$ ou 43 \$) ainsi que des brunchs gourmands (17 \$).

Cette année encore, les produits du terroir québécois seront à l'honneur. MTLàTABLE tient à souligner la créativité des chefs d'ici, qui rendront hommage aux producteurs et aux ingrédients qui singularisent notre cuisine.

Avec sa formule de tables d'hôte abordables, les Montréalais comme les gens de passage pourront profiter de MTLàTABLE pour réserver dans une grande table, essayer un nouvel établissement ou faire l'essai de nouvelles saveurs. C'est l'événement par excellence pour se retrouver entre amis, et partager de bons petits plats comme de grands moments.

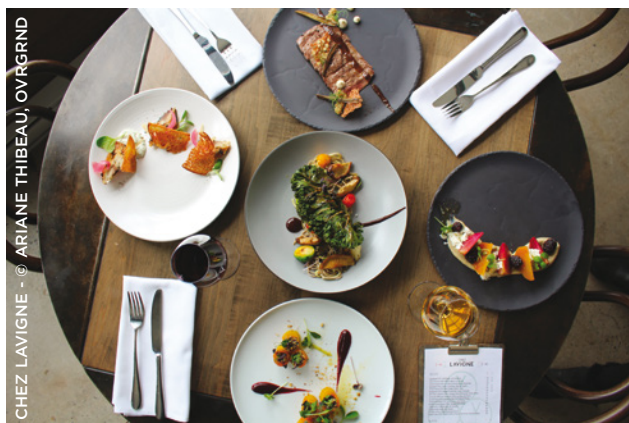
Présentateur de l'événement, Aéroplan offrira, cette année encore, des avantages à ses membres, comme la possibilité de réserver auprès du restaurant de leur choix une journée avant le grand public et d'autres privilèges dans certains établissements participants.

La liste des 150 restaurants au menu de MTLàTABLE sera dévoilée le 3 octobre.

D'ici là, visitez mtlatable.com et inscrivez-vous à l'info-lettre de Tourisme Montréal pour être les premiers au courant des détails de l'événement.



CARIBOU GOURMAND - © ALISON SLATTERY



CHEZ LAVIGNE - © ARIANE THIBEAU, OVRGRND



MERCURI - © ALISON SLATTERY

**MTL
àTABLE**
1-11 NOV. 2018

Présenté par

aeroplan



TABOO CUISINE REBELLE © TWO FOOD PHOTOGRAPHERS



QUINDICI 15 - © ALISON SLATTERY

ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES

ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU
EXPLOSION 67 - TERRE DES JEUNES	16 JUIN 2017 AU 2 SEPTEMBRE 2018	CENTRE D'HISTOIRE
PETITS GÉANTS 3D	22 DÉCEMBRE 2017 AU 10 OCTOBRE 2018	CINÉMA IMAX@TELUS / CENTRE DES SCIENCES
REINES D'ÉGYPTE	10 AVRIL AU 4 NOVEMBRE 2018	POINTE-À-CALLIÈRE
PARIS EN VITRINE - LES BOUTIQUES AU 18 ^e SIÈCLE	25 AVRIL 2018 AU 24 MARS 2019	MUSÉE STEWART
AVENTURE MUSICALE AMÉRICAINE 3D	10 MAI AU 10 OCTOBRE 2018	CINÉMA IMAX@TELUS / CENTRE DES SCIENCES
DREAMWORKS ANIMATION : L'EXPOSITION	10 MAI AU 16 SEPTEMBRE 2018	CENTRE DES SCIENCES
D'AFRIQUE AUX AMÉRIQUES	12 MAI AU 17 SEPTEMBRE 2018	MUSÉE DES BEAUX-ARTS
BALENCIAGA - MAÎTRE DE LA HAUTE COUTURE	15 JUIN AU 14 OCTOBRE 2018	MUSÉE MCCORD
ÉCHO 67 - LA BIOSPHÈRE	27 AVRIL 2017 AU 31 MAI 2019	BIOSPHERE, MUSÉE DE L'ENVIRONNEMENT
JARDINS DE LUMIÈRE	7 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2018	JARDIN BOTANIQUE
GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL	9 SEPTEMBRE 2018	PARC DU MONT-ROYAL
FESTIVAL YUL EAT	10 AU 16 SEPTEMBRE 2018	CENTRE-VILLE
LE CLUB DE HOCKEY CANADIEN	17 SEPTEMBRE 2018 AU 6 AVRIL 2019	CENTRE BELL
PAUL MCCARTNEY - FRESHEN UP	20 SEPTEMBRE 2018	CENTRE BELL
ALEXANDER CALDER - UN INVENTEUR RADICAL	21 SEPTEMBRE 2018 AU 24 FÉVRIER 2019	MUSÉE DES BEAUX-ARTS
MARATHON ET 1/2 MARATHON INTERNATIONAL OASIS DE MONTRÉAL	22 ET 23 SEPTEMBRE 2018	LE PLATEAU-MONT-ROYAL
FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE POP MONTRÉAL	26 AU 30 SEPTEMBRE 2018	LE PLATEAU-MONT-ROYAL
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM BLACK DE MONTRÉAL	26 AU 30 SEPTEMBRE 2018	QUARTIER DES SPECTACLES
FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA	3 AU 14 OCTOBRE 2018	FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA
FESTIVAL BLACK & BLUE	OCTOBRE 2018 (FDS ACTION DE GRÂCES)	MTELUS
FESTIVAL IF3	18 AU 20 OCTOBRE 2018	LE TAZ, ROULODÔME ET SKATEPARK
JULIAN ROSEFELDT	18 OCTOBRE 2018 AU 20 JANVIER 2019	MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
FRANÇOISE SULLIVAN	18 OCTOBRE 2018 AU 20 JANVIER 2019	MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
MTLÂTABLE - SEMAINE DES RESTAURANTS	1 ^{er} AU 11 NOVEMBRE 2018	CENTRE-VILLE
FESTIVAL DE FILMS FRANCOPHONES CINEMANIA	8 AU 18 NOVEMBRE 2018	CINÉMA IMPÉRIAL
FESTIVAL LES COUPS DE THÉÂTRE	11 AU 18 NOVEMBRE 2018	USINE C
SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL	14 AU 19 NOVEMBRE 2018	HALLS D'EXPOSITION PLACE BONAVENTURE
DÉFILÉ DU PÈRE NOËL	NOVEMBRE 2018	RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
MARCHÉ CASSE-NOISETTE	29 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 2018	PALAIS DES CONGRÈS
AURA	JUSQU'AU 29 DÉCEMBRE 2018	BASILIQUE NOTRE-DAME

CONGRÈS - CONFÉRENCES - ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

DÉBUT	FIN	ÉVÉNEMENT	PARTICIPANTS	LIEU
1 ^{er} SEPT.	3 SEPT.	NORTH AMERICAN CHINESE INVITATIONAL VOLLEYBALL TOURNAMENT	1 500	PALAIS DES CONGRÈS
6 SEPT.	8 SEPT.	INTERNATIONAL CONGRESS ON GLAUCOMA SURGERY 2018	600	PALAIS DES CONGRÈS
13 SEPT.	14 SEPT.	RONA INC. / SALON D'ACHATS LOWE'S 2019	1 600	PALAIS DES CONGRÈS
12 SEPT.	15 SEPT.	CANADIAN ASSOCIATION OF RADIATION ONCOLOGY / MEETING	750	LE CENTRE SHERATON
15 SEPT.	16 SEPT.	LEBANESE MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS AND EMIGRANTS LDE NORTH AMERICA 2018	1 500	PALAIS DES CONGRÈS
20 SEPT.	22 SEPT.	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS / CONGRÈS ANNUEL 2018	1 900	PALAIS DES CONGRÈS
24 SEPT.	27 SEPT.	REGROUPEMENT EN SOINS DE SANTÉ PERSONNALISÉS AU QUÉBEC	1 000	PALAIS DES CONGRÈS
25 SEPT.	29 SEPT.	AVISON YOUNG / 2018 CONFERENCE	900	FAIRMONT LE REINE ELIZABETH
28 SEPT.	1 ^{er} OCT.	AMERICAN SOCIETY FOR BONE AND MINERAL RESEARCH 2018 / ASMBR	3 200	PALAIS DES CONGRÈS
10 OCT.	5 OCT.	AMERICAN BAR ASSOCIATION-CHICAGO / 2018 FORUM ON CONSTRUCTION LAW	500	LE CENTRE SHERATON
11 OCT.	13 OCT.	SICOT 39TH ORTHOPAEDIC WORLD CONGRESS	2 750	PALAIS DES CONGRÈS
9 OCT.	12 OCT.	MÉDECINS FRANCOPHONES DU CANADA / CONGRÈS ANNUEL DE MÉDECINE 2018	600	HÔTEL BONAVENTURE
10 OCT.	13 OCT.	ORAL HISTORY ASSOCIATION / 2018 ANNUAL MEETING	600	UNIVERSITÉ CONCORDIA
14 OCT.	17 OCT.	SOCIETY FOR MEDICAL DECISION MAKING / 40 TH ANNUAL NORTH AMERICAN MEETING	600	FAIRMONT LE REINE ELIZABETH
17 OCT.	20 OCT.	WORLD STROKE ORGANIZATION / 11 TH WORLD STROKE CONGRESS	2 500	PALAIS DES CONGRÈS
20 OCT.	24 OCT.	INVESTORS GROUP FINANCIAL SERVICES INC. / 2018 APEX SUMMIT	600	PALAIS DES CONGRÈS
21 OCT.	25 OCT.	LIGHTBEND, INC. / LIGHTBEND REACTIVE SUMMIT 2018	800	CENTRE MONT-ROYAL
21 OCT.	24 OCT.	CANADIAN MENTAL HEALTH ASSOCIATION / IT TAKES A NATION-2018	650	FAIRMONT LE REINE ELIZABETH
27 OCT.	29 OCT.	MORTGAGE PROFESSIONALS CANADA / MORTGAGE PROFESSIONALS 2018	1 300	PALAIS DES CONGRÈS DE
1 ^{er} NOV.	3 NOV.	CANADIAN PHYSIOTHERAPY ASSOCIATION / CPA / OPPQ 2018 JOINT CONFERENCE	800	PALAIS DES CONGRÈS
3 NOV.	6 NOV.	ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC / CONGRÈS ANNUEL	2 400	PALAIS DES CONGRÈS
12 NOV.	17 NOV.	CINARS INTERNATIONAL / CINARS 2018	1 500	FAIRMONT LE REINE ELIZABETH
14 NOV.	15 NOV.	UBM LLC / UBM ADVANCED DESIGN & MANUFACTURING EXPO (ADM) MONTREAL 2018	4 500	PALAIS DES CONGRÈS

ÎLE DE MONTRÉAL

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

PRINCIPAUX CHANTIERS - SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2018

LES ENTRAVES ET ÉCHÉANCIERS SERONT DIFFUSÉS SUR LE SITE Quebec511.info



AUTOROUTES 15, 20 ET 720 (ÉCHANGEUR TURCOT)

PROJET TURCOT

Montréal (arrondissement Le Sud-Ouest)

Autoroute 15 nord

- Fermeture 1 voie sur 2 dans l'échangeur Turcot
- Fermeture 1 voie sur 3 entre l'échangeur Turcot et le tunnel de Notre-Dame-de-Grâce
- Jusqu'à la fin novembre 2018

Bretelle de l'autoroute 15 nord vers l'autoroute 720 est

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019

Bretelle de l'autoroute 720 ouest vers l'autoroute 15 nord

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2019

Bretelle de l'autoroute 15 sud vers l'autoroute 720 est

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2019

Bretelle de l'autoroute 20 est vers l'autoroute 720 est

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2018

Entrée de l'autoroute 15 nord en provenance de la rue Sherbrooke

- Fermeture complète
- Jusqu'en septembre 2018

Sortie n°64 - Route 138 / Rue Sherbrooke de l'autoroute 15 nord

- Fermeture complète
- Jusqu'à la fin octobre 2018

Entrée de la rue Notre-Dame Ouest (boul. Angrignon) pour l'autoroute 20 ouest

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019

Entrée du boulevard De La Vérendrye pour l'autoroute 15 sud

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019

**Fermetures complètes de nuit
ou de fin de semaine de bretelles
dans l'échangeur Turcot**

**Consultez régulièrement
turcot.gouv.qc.ca et quebec511.info
pour connaître les entraves à venir.**



AUTOROUTE 20 ET ROUTE 138 (ÉCHANGEUR MONTRÉAL-OUEST)

PROJET TURCOT

Montréal-Ouest

Bretelles liant l'autoroute 20 et la route 138 (boul. de Sainte-Anne-de- Bellevue)

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019



AUTOROUTE 20 (DU SOUVENIR)

PROJET TURCOT

Montréal (arrondissement de Lachine)
Entrée de l'avenue Saint-Pierre vers
l'autoroute 20 est

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019

Voie de desserte de l'autoroute 20 est
(boulevard Montréal-Toronto)

- Fermeture complète entre le boulevard Saint-Joseph / rue Saint-Jacques et l'avenue Saint-Pierre
- Jusqu'en 2019



AUTOROUTE 20 (DU SOUVENIR)

TRAVAUX D'ASPHALTAGE

Montréal (arrondissement de Lachine)
Entre l'autoroute 13 et la route 138

- Fermetures complètes de nuit de différents tronçons de l'autoroute dans les deux directions
- Jusqu'à la fin de l'été 2018



AUTOROUTE 20 ET ROUTE 138 (ÉCHANGEUR SAINT-PIERRE)

PROJET TURCOT

Montréal (arrondissement de Lachine)
Bretelle de la route 138 (pont Honoré-Mercier) à l'autoroute 20 en direction est

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2019



AUTOROUTE 720 (VILLE-MARIE)

PROJET TURCOT

Montréal (arrondissement Le Sud-Ouest)
et Westmount

Entre l'échangeur Turcot et la sortie
n° 3 - Rue Guy

- Fermeture de 1 voie sur 4 en direction est
- Jusqu'en 2019

Entre le tunnel Ville-Marie et
l'échangeur Turcot

- Fermeture de 2 voies sur 4 en direction ouest
- Jusqu'en 2019

Entrée Lucien-L'Allier pour l'autoroute
720 en direction ouest

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019

Entrée Du Fort pour l'autoroute 720
en direction ouest

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019



AUTOROUTE 25 ET 40 (ÉCHANGEUR ANJOU)

TRAVAUX DE MAINTIEN DU PONT
D'ÉTAGEMENT DU BOULEVARD
DES GALERIES-D'ANJOU

Montréal (arrondissement d'Anjou)
Bretelle de l'A-25 en direction nord
menant à l'autoroute 40 en
direction ouest

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'au mois d'octobre 2018



AUTOROUTES 13 ET 40 (DANS L'ÉCHANGEUR)

Montréal (arrondissement Saint-Laurent)
**Reconstruction du pont d'étagement
de l'autoroute 13 au-dessus de
l'autoroute 40 et réparation du pont
d'étagement de l'autoroute 13
au-dessus du chemin Saint-François**

- Fermetures partielles ou complètes de nuit ou de fin de semaine des autoroutes 13 ou 40
 - Fermetures partielles ou complètes de nuit, de fin de semaine, ou pour une période prolongée des voies de desserte de l'autoroute 40
 - Fermetures de nuit, de fin de semaine, ou pour une période prolongée de bretelles dans le secteur de l'échangeur
 - Fermetures complètes de nuit du chemin Saint-François
 - Déviation et réduction de la largeur des voies des autoroutes 13 et 40
- **Jusqu'en 2021**



AUTOROUTE 40 (MÉTROPOLITAINE)

TRAVAUX DE MAINTIEN

Montréal (arrondissement Saint-Laurent)
et Mont-Royal
**Entre les autoroutes 520
et 15 (des Laurentides)**

- Fermetures complètes et partielles de nuit dans une direction à la fois
- Des entraves de nuit seront également mises en place dans les échangeurs Décarie et des Laurentides



AUTOROUTE 40 (MÉTROPOLITAINE)

TRAVAUX DE MAINTIEN DU PONT
D'ÉTAGEMENT DES GALERIES
D'ANJOU

Montréal (arrondissement d'Anjou)
Dans le secteur du pont d'étagement

- Déviation et rétrécissement des voies (3,2 mètres) sur l'autoroute 40 dans les deux directions dans le secteur du pont d'étagement
 - Fermeture de 1 voie sur 3 sur la voie de desserte de l'autoroute (boul. Métropolitain) dans les deux directions dans le secteur du pont d'étagement
- **Jusqu'en octobre 2018**



- **Meilleur prix garanti à l'achat d'un Camry Hybride, Prius V ou Sienna pour véhicule taxi**
- **Inspection annuelle SAAQ**
- **Prix réduit au service et pièces**
- **Centre de carrosserie sur place**
- **Lave-auto sur place**

**Vérification de
véhicules routiers
Mandataire**

Société de l'assurance
automobile

Québec



6767, boul. Henri-Bourassa Est • 514 329-0909 • toyotamontrealnord.com

aeroplan